

Samedi 24 janvier de 14h30 à 17h30 au Patronage Laïque de la Cavale Blanche (rue Hegel)

Assemblée Générale de l'UEP

Un temps fort d'échanges et de propositions pour renforcer notre action pour la Paix

Cette action se structure autour de trois axes : la construction d'une économie de paix à Brest, l'éducation à la paix et la promotion de politiques de paix au sein de la société. Comment avancer dans la réalisation de ces objectifs ?

Quelles initiatives prendre ? Cette réflexion sera l'objet de trois ateliers.

Nous nous interrogerons aussi sur la façon d'améliorer notre fonctionnement, d'y impliquer plus de personnes, sur d'autres approches possibles de la paix, d'autres méthodes et les façon de communiquer (Orange Bleu, site UEP, media...).

Adhérents et sympathisants de l'UEP ou simplement curieux intéressés par notre action, notre A.G vous est ouverte. N'hésitez pas à diffuser l'invitation autour de vous ; plus nous serons nombreux à venir débattre de la paix plus notre association en sortira renforcée.

Déroulement de l'assemblée générale

14h30 Présentation, mise en place

15h Réunion en ateliers

16h Pause

16h15 Bilan des ateliers, fonctionnement de l'association

17h30 pot de nouvel an et présentation du nouveau site internet de l'UEP

Relancer l'éducation à la Paix

Consciente de la nécessité de changer les mentalités dans une région fortement marquée par l'emprise du militaire, l'UEP a développé de nombreuses initiatives d'éducation à la paix.

Mais l'institution de la semaine de quatre jours, notamment, a entraîné un recul.

Nous voulons donc profiter de cette Assemblée Générale pour relancer notre activité dans ce domaine essentiel pour construire un monde de paix .

Qu'est-ce que l'éducation à la paix ?

D'abord apprendre à vivre ensemble, à gérer les conflits sans recours à la violence, à mieux comprendre l'état actuel du monde, son histoire, pour être mieux à même d'agir en tant que citoyen du Monde.

Tout ceci est à décliner en fonction de l'âge des enfants (cf site de l'École de la paix de Grenoble)

Comment et où intervenir ?

Plutôt que des interventions ponctuelles, souvent sans lendemain, notre préoccupation a été jusqu'à présent de mettre à disposition des enseignants et animateurs des outils, telle l'expo « le sentier de la guerre ou comment l'éviter ? », « J'y vais, j'y vais pas ? ». Même si nous avons, à l'occasion, animé des visites de l'Abri Sadi Carnot, là aussi notre souci a été de réaliser un équipement à la disposition de tous.

Le premier lieu d'intervention est bien sûr l'école, lieu majeur d'Éducation, avec un lien entre le scolaire et le périscolaire.

Nous ne devons pas négliger les patros et autres lieux d'éducation post-scolaire. Dans tous les cas nous préférons l'intégration des activités d'éducation à la paix dans un projet global plutôt que des interventions ponctuelles.

Un groupe de réflexion pour l'éducation à la paix

Il est urgent de reconstituer une équipe, au contact des réalités, qui puisse réfléchir en amont et suivre les mises en œuvre sur le terrain.

Le groupe pourra fonctionner en sous-groupes :

-école maternelle et élémentaire : quelle continuité entre scolaire et périscolaire, quels outils ?

-collège et lycée : quelle intégration de l'éducation à la paix dans les programmes d'éducation à la défense et à la citoyenneté ? Comment créer des clubs Unesco qui enrichissent les débats , contribuent à la vie démocratique de l'établissement ?

- animation des structures post-scolaires, réalisation de guides pédagogiques pour les visites de l'Abri Sadi-carnot.

Le travail dans l'atelier sera organisé en fonction des souhaits des participants.

Développer à Brest une économie de Paix.

L'Université Européenne de la Paix a depuis son origine milité activement pour que Brest dédiée à la guerre face sa mutation vers une économie de paix. La Marine et l'arsenal ont, depuis le début des années 90 détruit beaucoup d'emplois et de métiers. Aucune activité de substitution n'a même été véritablement envisagée, les plate-formes SFX restant le contre exemple singulier. L'électronique de défense (Thales) a pour sa part suivi une conversion métier qui a conduit au départ des métiers peu qualifiés de l'électronique.

Trente ans après Brest vit encore dans le fantasme d'un grand port de guerre. Et pourtant avec la fin de la transformation de trois sous marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) c'est bientôt mille personnes de plus qui seront pour leur majorité sans plan de charge.

Dans ce contexte l'UEP essaie depuis des années de motiver les élus et la société civile (partis, syndicats, associations et citoyens) que nous invitons régulièrement à venir débattre de l'avenir économique de Brest.

Nous restons mobilisés sur plusieurs dossiers :

- La déconstruction des navires militaires pour laquelle la collectivité semble manifester un regain d'intérêt.

- La réappropriation par la Ville de l'arsenal historique : la Penfeld est aujourd'hui en grande partie inutilisée, tout particulièrement la zone du Salou et le fond de Penfeld. Cet espace aujourd'hui délaissé devrait être réhabilité par la Marine avant son retour aux activités civiles. Trente ans après les brestois attendent toujours.

- Le projet d'aménagement du port de Brest : une des facettes du projet consiste en la création d'une zone industrielle avec accès en mer dans la zone du polder créé il y presque quarante ans. Cette zone sera dédiée aux Energies Marines Renouvelables (EMR). Si ce projet recueille l'assentiment d'une large part de la société locale, il nous interpelle car disposer d'un espace ne suffit pas à établir dans la durée un secteur industriel. Cherbourg, Le Havre et Saint Saint-Nazaire sont eux prêts avec des majors de la branche -STX, DCNS, EDF, Alstom (General Electric) et des milliers d'emplois sont attendus... chez eux !

- Le désarmement nucléaire de la rade : Pour nous le plus gros problème reste la présence dans la rade des SNLE. Nous sommes résolument opposés aux armes nucléaires. Nous pensons que ces sous marins font peser sur la pointe bretonne un danger potentiel de destruction et qu'ils représentent un frein réel à son développement.

L'UEP a l'ambition de poursuivre avec ses modestes moyens les actions de sensibilisation, d'information, de propositions. Le renforcement de nos actions militantes nécessite de nouvelles forces. Nous ne sommes pas des experts, seulement des citoyens motivés. Tous ceux qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenus.

Paix et société

Vaste programme : dans l'atelier nous n'aurons que l'embaras du choix pour les sujets à débattre.

Les questions de **production et de diffusion d'armements** demandent un réexamen :

- De quelles armes pourrions-nous avoir besoin aujourd'hui ? Peut-on admettre que leur production puisse être confiée à des entreprises privées qui en font une marchandise comme une autre ?

- Le code de bonne conduite sur les transferts d'armement a-t-il une quelconque efficacité ? Comment s'opposer au commerce des armes ?

- Comment avancer sur la question du désarmement, nucléaire en particulier ? Peut-on dissocier la lutte contre le nucléaire civil et le nucléaire militaire ?

Les multiples **conflits** qui sévissent à travers le monde et leurs conséquences pour les populations civiles :

- Quelles sont les principales causes des conflits armés actuels ? Sont-ils de nature différentes ou peut-on les ramener à une analyse commune ?

- Les engagements militaires de la France en Afrique ne signifient-ils pas que la France-Afrique continue ?

- S'agit-il de la bonne méthode pour lutter contre le terrorisme, ce nouveau fléau ?

- Le conflit israélo-palestinien ne contribue-t-il pas à nourrir le terrorisme ? L'action d'Israël ne constitue-t-elle pas du terrorisme d'Etat ?

- A quand le retrait de la France de l'OTAN et a quand la dissolution de l'OTAN ?

Droit international et ONU :

Quarante-huit heures avant notre Assemblée Générale nous aurons bénéficié de la contribution de Monique Chemillier-Gendreau sur ces questions : spécialiste éminente du Droit International elle n'aura pas manqué d'insister sur les carences en ce domaine. Elle aura enrichi nos réflexions sur les insuffisances notoires des organisations internationales, notamment de l'ONU:

- Comment démocratiser ces institutions qui devraient jouer un rôle majeur pour toutes les questions de dimension mondiale, qu'il s'agisse de la Paix ou de l'Ecologie ?

- De quels moyens l'ONU devrait-elle être dotée pour faire appliquer la Charte des Nations-Unies ? Ne devrait-elle pas être la seule à disposer de moyens militaires tant que ceux-ci peuvent s'avérer nécessaire ?

- N'est-il pas temps d'en finir avec le concept de "souveraineté nationale", de faire prévaloir la **sécurité humaine** sur celle des États ?

Enfin comment l'Université Européenne de la Paix peut-elle améliorer son action en ce domaine , faire que ces questions soient mieux prises en compte par les différentes organisations ?

Bref quel débat démocratique dans un domaine qui devrait être au cœur des préoccupations de nos concitoyens, tant ces questions concernent notre avenir à tous ?